



# BULLETIN MUNICIPAL

## MONTJAVOULT

### ÉTÉ 2016

#### Editorial

Chères Montjoviciennes, chers Montjoviens,

Nous avons mis à profit les six mois qui viennent de s'écouler pour mettre en place, conjointement avec les maires de Hadancourt-le-Haut-Clocher et de Serans, une structure qui permettra d'assurer un accueil et un enseignement de qualité pour nos enfants. Un arrêté préfectoral daté du 24 juin a officialisé cette nouvelle organisation.

Je tiens toutefois à rappeler que cette réorganisation faite dans l'urgence est la conséquence directe du départ inopiné de la commune de Boury de notre SIRS (syndicat intercommunal de regroupement scolaire) sous la houlette de son maire.

Votre conseil municipal, dans sa séance du 04 avril, a approuvé à l'unanimité les comptes de l'exercice 2015 ainsi que le budget prévisionnel 2016. Nous avons voté une augmentation des quatre taxes de 3% afin de maintenir un niveau convenable de capacité d'autofinancement malgré la diminution des dotations de l'État et afin d'assurer le financement du salaire de l'employé actuellement en contrat d'avenir lorsqu'il sera entièrement à notre charge.

Vous avez pu constater que la rue Soins a fait peau neuve. Les grandes plaques de verglas qui apparaissaient chaque hiver devraient être un mauvais souvenir car nous avons installé des drains qui captent l'eau des sources et l'envoient dans un circuit de canalisations d'assainissement pluvial. Les eaux de pluie seront, elles aussi, captées par ces buses.

Nous ressentons les conséquences de la loi ALUR, qui empêche de limiter la superficie d'un terrain constructible. Nous recevons de plus en plus de demande de certificats d'urbanisme de propriétaires fonciers dans les zones constructibles qui envisagent des opérations immobilières. Ceci confirme que notre choix de ne pas créer de nouvelles zones constructibles dans notre PLU était fondé.

Il me reste à vous souhaiter de bonnes vacances et une bonne rentrée scolaire pour tous les enfants et adolescents. Merci à tous les parents qui ont fait le choix d'inscrire leurs enfants dans notre nouvelle structure. Nous espérons qu'un dialogue entre eux et le nouveau syndicat permettra de résoudre rapidement les petits dysfonctionnements qui pourraient survenir au début de l'année scolaire.

Pierre Corade. Maire de Montjavoult

